



Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

ACTIONS PRIORITAIRES 2017-2018

Chaque année scolaire comporte des enjeux particuliers, car même en conservant les mêmes orientations, les conditions et réalités se modifient, et ce, au fil des semaines, des mois et des années. Nous, les membres du personnel, et encore plus, les gestionnaires, devons adapter nos méthodes de travail et trouver des solutions en tenant compte de l'évolution constante des contextes.

Le changement à la direction générale apportera certainement de nouveaux éléments.

L'année scolaire 2017-2018 s'inscrit certainement dans cet esprit et sera marquée, fort probablement, par le projet de loi 105. Un accent particulier sera aussi mis sur l'augmentation de nos taux de réussite et de persévérance, car il faut se le dire, la pression positive gouvernementale, interne et administrative, nous propulse, heureusement, dans ce sens.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, les actions prioritaires pour la Commission scolaire seront les suivantes :

Action prioritaire 1

« **L'amélioration de la réussite, de la persévérance et des transitions pour nos élèves, jeunes et adultes** »

Lien avec l'orientation 1 de notre plan stratégique : augmenter les taux de réussite et de persévérance scolaire.

- *Transition préscolaire, primaire et secondaire.*
- *Structurer nos mécanismes de pilotage.*
- *Établir des plans de monitoring.*
- *Monitorer, planifier et mettre en œuvre les actions probantes et innovantes.*

Soutenir les directions d'établissements dans leurs rôles de leaders pédagogiques auprès des acteurs principaux dans l'équipe-école.

- *Soutenir l'actualisation des pistes de solutions qui répondent aux réalités des établissements.*
- *Soutenir les directions d'établissement dans leur démarche d'accompagnement et supervision de leur personnel.*
- *Accompagner les directions afin de leur permettre d'investir plus de temps à la gestion des interventions prometteuses pour la réussite et la persévérance des élèves.*
- *Soutenir la mise en place de communautés d'apprentissage professionnelle dans les écoles et centres.*

Au regard de sa mission première qu'est la réussite éducative, la Commission scolaire mise sur deux cibles :

- favoriser la persévérance scolaire,
- augmenter les taux de réussite et de diplomation des élèves, jeunes et adultes.

De plus, la CSHBO adopte des mesures très précises pour atteindre ces objectifs en dynamisant la vie scolaire par l'implication active des élèves, en renforçant l'engagement des parents dans la formation scolaire de leurs enfants et en offrant un service personnalisé aux élèves qui ont des besoins particuliers.

Action prioritaire 2

« Favoriser le développement professionnel et la mise en œuvre de moyens pour améliorer les habitudes de vie de nos élèves et de notre personnel »

Lien avec l'orientation 2 de notre plan stratégique : une qualité de vie professionnelle à l'intérieur de notre organisation.

- A) Placer le développement professionnel de tous les corps d'emplois au cœur des rencontres individuelles et de groupes du personnel.
- *Trouver les façons de permettre au supérieur immédiat de rencontrer leur personnel.*
 - *Soutenir l'actualisation des besoins de développement d'expertise professionnelle.*
 - *Actualiser le programme d'insertion professionnelle.*
- B) La promotion et la mise en œuvre de stratégies et moyens pour améliorer les habitudes de vie de nos élèves et de notre personnel.
- *La Commission scolaire s'impliquera localement, régionalement et provincialement pour créer des occasions d'implications pour nos élèves et notre personnel (coureurs du secondaire, Mouvement Entrez en saine, le 1000 km de l'équipe cycliste GDPL, la randonnée cycliste automnale dans le Pontiac, La Boucle, etc.).*
 - *Chaque établissement et chaque service feront la promotion du développement de saines habitudes de vie en diffusant les informations disponibles sur le sujet et en favorisant la participation de ses élèves et de son personnel. Idéalement, chaque direction d'établissements et chaque direction de services participeront concrètement à au moins une activité pour améliorer les habitudes de vie.*
 - *À chaque CCG, il y aura une sensibilisation aux saines habitudes de vie et une mise à jour des activités proposées ou en cours.*
-

Action prioritaire 3

« Favoriser l'ouverture sur le monde pour nos élèves, jeunes et adultes, les parents et les partenaires »

Lien avec l'orientation 5 de notre plan stratégique : une organisation qui est un partenaire reconnu dans le développement socio-économique des deux régions qu'elle dessert.

La Commission scolaire est un milieu ouvert à la collaboration avec les parents et ces derniers doivent être présents dans les écoles. Elle est aussi une commission scolaire représentative de son milieu. Elle participe au développement social, économique, culturel et communautaire et de qui permet aux élèves de s'ouvrir sur le monde.

❖ Le développement social

La Commission scolaire s'assure de développer dans toutes ses écoles un climat scolaire positif. De plus, nous misons sur l'implication et la collaboration des parents en intervenant auprès de la petite enfance par des mesures telles que les maternelles 4 ans temps plein en milieux défavorisés et en développant plusieurs services de garde en milieu scolaire.

❖ Le développement économique

La Commission scolaire participe à l'essor du milieu par la formation professionnelle et par la promotion de l'entrepreneuriat. De plus, certains projets de développement sont en cours et impliquent des partenaires de notre communauté.

❖ Le développement culturel

Le volet culturel occupe une place importante dans la mission de notre commission scolaire. Le développement d'une identité culturelle francophone est au cœur de nos actions. De plus, nous nous sommes associés à divers projets et nous avons développé un partenariat avec diverses bibliothèques municipales.

❖ Le développement communautaire

Au chapitre du développement communautaire, notre commission scolaire procède à des signatures d'ententes pour développer sur son territoire des équipements à vocation éducative et récréative. Les protocoles d'entente garantissent une accessibilité à toute la population.

❖ Le développement de l'approche orientante

L'approche orientante est une démarche qui vise à amener les élèves à mieux se connaître et à être davantage motivés sur le plan scolaire. Cette approche contribue à donner un sens à leurs apprentissages en établissant des liens entre ce qu'ils vivent à l'école et leurs rêves professionnels. L'élève développe sa connaissance de soi et sa connaissance du monde du travail par des projets personnels et vocationnels.

L'approche orientante est présente dès le primaire jusqu'au secondaire grâce à la participation et à la collaboration de l'ensemble du personnel de l'école, des organismes de la communauté et des parents. Comme parent, vous êtes une personne très importante pour votre enfant dans le développement de son identité, la construction de son estime de soi et dans l'exploration de ses talents et de ses aptitudes.



Action prioritaire 4

« Accentuer la visibilité positive de nos établissements et services »

Lien avec l'orientation 4 de notre plan stratégique : un réseau de télécommunication exploité de façon optimale.

Au cours de la prochaine année et des suivantes, la Commission scolaire accentuera la visibilité positive de ses établissements et services. Enfin, chaque direction s'impliquera pour faire rayonner son établissement ou son service (Forces AVENIR, L'Étudiant Outaouais, articles et photos dans les médias, etc.).

La Commission scolaire continuera d'intégrer à son plan de communication, une mission de visibilité et de mise en valeur des réussites et réalisations d'élèves et de membres du personnel.

D'autres éléments s'intègrent maintenant dans une continuité et une grande culture collaborative pour maintenir la viabilité financière de la Commission scolaire. Les directions d'établissements et les directions de services assurent avec la direction générale l'équilibre budgétaire. Parmi les nouveautés pour 2017-2018, il y aura fort probablement la venue du plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur qui nous conduira dans une démarche de plan d'engagement vers la réussite à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Toutes et tous ensemble, nos croyances, nos convictions et notre persévérance deviennent nos clés vers le succès.